

Projet éolien – Chasseradès

Commune de Mont-Lozère et Goulet

Décembre
2025

”
Comme indiqué dans les bulletins d'information d'avril et d'août 2025, le projet éolien de Chasseradès reprend le projet déposé en 2021 et rejeté en 2023. Sur la base de nouvelles études exigeantes, actuellement en phase de finalisation, un projet révisé a été élaboré intégrant les motifs du rejet.

Parce que ce sujet touche à l'avenir de votre territoire, nous venons vous rencontrer en porte-à-porte, pour vous informer, vous écouter, et recueillir toutes vos questions et idées.

Sylvie TAIN
Cheffe de Projets

LE PROJET EN BREF

Où en est-on ?

L'étude environnementale lancée en mars 2024 ainsi que les mises à jour des études paysagères et acoustiques datant de mars et octobre 2025 arrivent à leur terme. La compilation de ces résultats est en cours.

Pourquoi ici ?

La zone d'étude, située sur la commune de Mont-Lozère-et-Goulet, bénéficie d'un bon potentiel éolien et respecte les distances réglementaires vis-à-vis des habitations et des routes.

Quelles étapes à venir ?

Les résultats positifs des études actualisées permettent d'envisager le dépôt d'une nouvelle demande d'autorisation environnementale à la mi année 2026.

Comment s'informer ?

Contactez-nous pour recevoir les prochaines informations, poser vos questions, donner votre avis et suivre les grandes étapes du projet.



Vos contacts privilégiés

Maguelonne GRASSET

Chargée de concertation

06 33 43 42 12

maguelonne.grasset@volkswind.com
volkswind.com

Sylvie TAIN

Cheffe de Projets Régionale

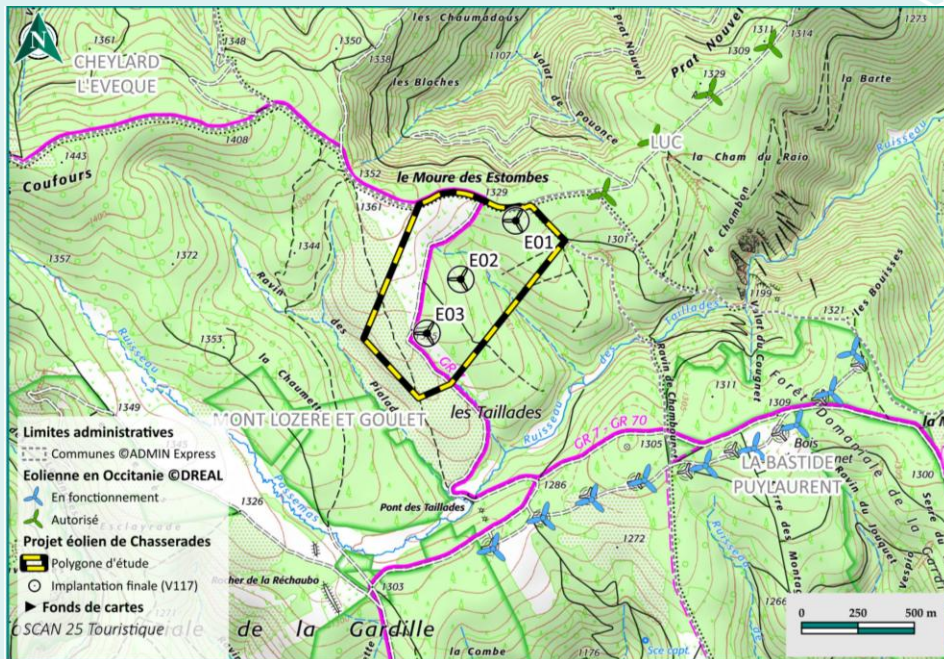
05 55 48 38 97

sylvie.tain@volkswind.com



Centre régional de Montpellier
2929 avenue Etienne Méhul
34070 MONTPELLIER
www.volkswind.fr

LA ZONE DE PROJET



Distance d'éloignement aux habitations :
2000 m minimum



3 éoliennes d'une puissance unitaire de 4,2 MW



Hauteur en bout de pale : 150 m
Hauteur du moyeu : 91,5 m



Recettes fiscales : Au minimum 142 500 €/an pour le territoire

COMMENT PARTICIPER ?

En bénéficiant des mesures, proposées par Volkswind, liées à la transition et la rénovation énergétique

Un projet éolien va au-delà de l'implantation des éoliennes. Il s'agit d'une démarche de transition énergétique et de participation citoyenne. Volkswind accompagne les démarches visant la diminution de la facture énergétique à travers différents dispositifs :

Opération Réduction Facture d'Electricité

La Ferme éolienne de Chasseradès participera au paiement de vos factures d'électricité !

Un montant à définir en comité de projet, en fonction du nombre d'éoliennes ou de MW installé, sera dédié aux frais électriques des résidences principales situées dans le périmètre d'implantation des éoliennes et versé chaque année.

Chaque résidence principale située dans ce périmètre pourra solliciter cette aide pour le paiement de sa facture électrique.

Répartition de la valeur créée par le parc

Aide à la rénovation énergétique :

Remboursement partiel de travaux/achats liés à l'économie d'énergie et la préservation de l'environnement



Imprimé par Volkswind France
Crédits photos Volkswind France



Renseignez-vous auprès de nos référents !